

RCS : MONT DE MARSAN

Code greffe : 4002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONT DE MARSAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00558

Numéro SIREN : 878 702 968

Nom ou dénomination : 40.64

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2021 sous le numéro de dépôt 1444

Désignation de l'entreprise SAS 40.64				Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise 470 Avenue Georges Sabde 40280 ST PIERRE DU MONT							
Numéro SIRET* 8 7 8 7 0 2 9 6 8 0 0 0 1 6							
Durée de l'exercice en nombre de mois* 15				Durée de l'exercice précédent* 			
				Exercice N clos le 31/12/2020			
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012			
		Autres*	014	15 000	016	1 837	13 162
	Immobilisations corporelles*		028	14 000	030	2 530	11 469
	Immobilisations financières* (1)		040		042		
	Total I (5)		044	29 000	048	4 368	24 631
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052			
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	9 836	070		9 836
		Autres* (3)	072	2 377	074		2 377
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	8 011	086		8 011
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	20 225	098		20 225
	Total général (I + II)		110	49 225	112	4 368	44 856
PASSIF					Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	10 000		
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126			
	Réserves réglementées*			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)			131			
	Report à nouveau			134			
	Résultat de l'exercice			136	19 195		
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142	29 195		
Provisions pour risques et charges			Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	4 654		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)			169	709	172	11 007
Produits constatés d'avance			174				
Total III			176	15 661			
Total général (I + II + III)			180	44 856			
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	34 500		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	2 500		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

le 03/06/2021 - 18/11/2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 40.64

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
31/12/2020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209		210		
	Production vendue	biens	et livraisons	215		214		
		services*	intracommunautaires	217		218	87 660	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires,)				222			
	Production immobilisée* produits finis et en cours de production				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226	3 000		
	Autres produits				230	5		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	90 665	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stocks (marchandises)*				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	10 920		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - immobilier : - mobilier :)				242	32 650		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	193	244	917		
	Rémunérations du personnel*				250	9 160		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	3 738		
	Dotations aux amortissements*				254	5 126		
	Dotations aux provisions				256			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262	4 872			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						
Total des charges d'exploitation (II)						264	67 385	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	23 280	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280			
	Produits exceptionnels (IV)				290	2 500		
	Charges financières (V)				294			
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)	300	4 742	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348					
	Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	1 843		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	19 195	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	19 195	314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles*				322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	1 843		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	330		
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249		251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44. sexes)	986	5 754	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342 5 754	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sexes A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Investissements outre-mer	344			
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Zone de développement prioritaire (44. sepdecies)	993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44. sexdecies)	992						
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		350 3 000
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)	990		
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		645		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649			
			Deduct* exception, simulateur de conduite (art 39 decies E)	641				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						352	12 284	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :				356			
	Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :				360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2						370	12 284	
						372		

SAS 40.64

470 Avenue Georges Sabde

40280 ST PIERRE DU MONT

Divers à déduire

သနာပြု

40.64

Société Par Actions Simplifiée au capital de 10 000.00 €

Siège social : 470 Avenue Georges Sabde

40280 ST PIERRE DU MONT

878 702 968 RCS MONT DE MARSAN

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE EN DATE DU 10 MAI 2021

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à DIX-NEUF MILLE CENT QUATRE-VINGT-QUINZE EUROS TRENTE-HUIT (19 195.38 €), de la manière suivante :

- | | |
|--|-------------|
| - Un résultat de | 19 195.38 € |
| - Affectation d'une somme de | 1 000.00 € |
| au compte de "réserve légale", pour la porter à 10 % du capital social | |
| - Une somme de | 18 195.38 € |
| affectée, pour solde, au compte "Autres réserves". | |

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME

Le Président
Pascal HULL

